

**Calendrier 2020**

# Collecte sélective

Commune de  
**Montigny-sur-Loing**



## Les ordures ménagères résiduelles (bac marron ou bordeaux)

La collecte ayant lieu tôt le matin, merci de sortir vos bacs la veille au soir.  
Pas de changement de collecte pour les jours fériés.

**LUNDI  
JEUDI**

## Les emballages recyclables (bac jaune)

La collecte ayant lieu l'après-midi, merci de sortir vos bacs avant midi.  
La collecte du 1<sup>er</sup> janvier est reportée au 2.

**MERCREDI**

### Cartons

emballages  
et briques  
alimentaires



### Plastiques

uniquement bouteilles,  
bidons et flacons

### Métaux

canettes,  
barquettes,  
boîtes de  
conserves...



### Papiers

uniquement  
les journaux,  
magazines  
et publicités



**ERREURS  
DE TRI :**  
Les films, sacs  
et barquettes  
en plastique,  
le polystyrène,  
le courrier et  
les enveloppes  
souillés



## Le verre (bac vert ou compartiment verre)

Uniquement les bouteilles  
et les pots sans couvercle  
ni bouchon.



**MERCREDI**

**ERREURS DE TRI :**  
Les vitrages, la vaisselle, les  
objets divers type vase, carafe...

**SMICTOM de la Région  
de Fontainebleau**  
Votre syndicat de collecte  
des ordures ménagères.

Un problème de maintenance ?  
Un doute sur les consignes de tri ?  
Une question sur la collecte ?  
Contactez-nous.

**0800 133 895** Appel gratuit  
depuis un poste fixe

[www.smictom-fontainebleau.fr](http://www.smictom-fontainebleau.fr)  
BP 04, Veneux-Les-Sablons 77250  
Moret-Loing-et-Orvanne.

## Allo Déchets

Le service d'enlèvement des  
encombrants à domicile.

Pour un rendez-vous ou des  
renseignements : **01 64 23 35 54**

## Déchèterie de Bourron-Marlotte

Pour toute question, contactez  
le SMITOM-LOMBRIC

**0800 814 910** Appel gratuit  
depuis un poste fixe

Rue des Soixante Arpents

**Horaires d'été** (du 01/04 au 31/10)

Du lundi au vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-19h Dimanche : 10h-13h

**Horaires d'hiver** (du 01/11 au 31/03)

Du lundi au vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-18h Dimanche : 10h-13h

Fermée le 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai  
et 25 décembre.

